



Demande de remboursement des activités

(À transmettre par courriel info@acequebec.com)

Veillez écrire les renseignements demandés dans les cases appropriées

Conditions générales :

Avant le début de l'activité : Les coûts d'inscription seront remboursés en totalité. Aucuns frais ni aucune pénalité ne vous seront réclamés.

Une fois l'activité débutée : Le remboursement sera effectué au prorata des cours ou jours restant à partir de la date de réception de la demande écrite. Une pénalité prévue par la loi de 50\$ ou 10% du prix des services qui n'ont pas été suivis (le plus petit des deux montants).

Le remboursement sera effectué dans les 10 jours ouvrables. Si vous aviez payé avec une carte de crédit, une remise à votre compte sera appliquée. Si vous aviez payé en argent comptant ou par Interac, un chèque vous sera remis par la poste.

Les conditions générales s'appliquent au cours, ateliers et séances d'entraînement virtuels ou en personne (qui ne sont pas privés), ainsi qu'aux camps et cliniques offerts par Ace Athletics, incluant les camps d'été, de relâche et les camps spécialisés.

Conditions spécifiques :

Programme de cheerleading compétitif : Les coûts d'inscription seront remboursés en totalité si vous annulez votre demande avant le début du programme. Aucuns frais ni aucune pénalité ne vous seront réclamés. Une fois l'activité débutée, vous devrez payer les montants suivants, lesquels sont non remboursables (sauf indication contraire):

1. Le coût des services déjà suivis ou fournis, y compris :
 - a. Les frais d'affiliation à la Fédération de Cheerleading du Québec (FCQ) et d'assurances;
 - b. Les coûts correspondants aux pratiques complétées;
 - c. Les coûts correspondants à la trame sonore (le « mix ») de l'équipe;
 - d. Les coûts correspondants aux camps de chorégraphie et aux autres camps destinés aux athlètes de niveau compétitif, si l'athlète en question y a participé. Ces frais sont remboursables à 70% du montant prévu si l'athlète n'a pas participé à l'activité parce qu'il/elle a quitté l'équipe.
 - e. Les coûts correspondants aux inscriptions aux compétitions, si le club Ace Athletics est inscrit à l'événement.
 - f. Les frais additionnels encourus par le club Ace Athletics dans le cadre d'une compétition à l'extérieur de la ville, y compris les frais associés à l'hébergement, au transport et au per diem.
2. Une pénalité prévue par la loi de 50\$ ou 10% du prix des services qui n'ont pas été suivis (le plus petit des deux montants).

Cours, ateliers et séance d'entraînement privés :

- **À la carte :** L'achat d'un cours, d'un atelier ou d'une séance d'entraînement privé à la carte (acheté à l'unité) peut être remboursé en totalité si la demande de remboursement est reçue plus de 24 heures avant le début du cours. Les demandes reçues moins de 24 heures avant le début du cours ne seront pas remboursées.
- **Laissez-passer :** Le remboursement complet d'un laissez-passer s'applique seulement si aucun cours n'a été réservé et si la demande est reçue avant la date d'expiration. Si des cours ont été réservés, le remboursement sera fait au prorata des cours restants sur le laissez-passer, mais la demande doit être reçue au plus tard 24 heures avant le début de l'activité. Une pénalité prévue par la loi de 50\$ ou 10% du prix des services qui n'ont pas été suivis (le plus petit des deux montants). Aucun remboursement après la date d'expiration du laissez-passer.

Renseignements personnels :

Nom de la personne inscrite :	Téléphone :
Dans le cas d'une personne mineure, nom de la personne à qui effectuer le remboursement :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :

Renseignements sur l'activité à rembourser :

Pour quelle (s) activité (s), demandez-vous un remboursement ?	
Activité 1 :	Activité 2 :
Date de début :	Date de début :
Jour : heure :	Jour : heure :
Raison : Par souci d'amélioration constante de nos services, nous vous demandons d'indiquer ci-dessous la raison pour laquelle vous demandez un remboursement. Veuillez noter que peu importe la raison, elle sera acceptée (selon les modalités de remboursement en vigueur).	

Renseignements sur le remboursement :

<input type="checkbox"/> Je souhaite que ce remboursement soit crédité à mon compte afin de pouvoir utiliser le montant pour l'inscription à d'autres activités offertes par Ace Athletics durant l'année en cours.
<input type="checkbox"/> Je souhaite être remboursé dans les 10 jours ouvrables.

Date de la demande : _____

Signature du client : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue par :	Date :
Demande traitée par :	Date :
Montant à rembourser :	Frais administratifs :